

Le 31 mars 1771 – Modave au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/3, n°53

Regrets d'abandonner Fort-Dauphin, demande de pension et d'affectation aux Indes.

Desroches vante les mérites de Maudave et appuie ses demandes au ministre dans une lettre du 1^{er} avril 1771. Poivre fait de même au même moment, mais nous n'avons pas cette lettre, cependant il y fait référence le 11 février 1772.

A l'Isle de France, le 31 mars 1771

Monseigneur,

J'ai reçu au mois d'octobre dernier les ordres de M. le Ch. Desroches pour abandonner le Fort-Dauphin et m'en revenir à l'Isle de France avec la garnison et les autres Français de l'établissement, à la réserve d'une vingtaine d'hommes qui ont resté pour la garde du fort et des bâtiments du Roi.

Il ne m'appartient pas d'examiner les raisons d'une pareille résolution. Je ne dois et je ne sais que les respecter. Mais il m'est permis du moins de regretter que mon zèle, ma bonne volonté, mes peines et mes travaux aient été inutiles, et que le temps qui eut sans doute justifié et couronné mes spéculations m'ait manqué.

Quoiqu'il en soit, souffrez, Monseigneur, que je prenne la liberté de vous représenter que ma conduite particulière ne méritant aucun reproche, mes efforts pour servir le Roi, le sacrifice de mon temps et de tous mes intérêts, semblent vous parler en ma faveur.

M. le Ch. Desroches veut bien m'honorer d'un témoignage d'estime et de satisfaction. Il vous écrit à ce sujet, et je me flatte que son intervention vous portera à me procurer quelques grâces du Roi.

La plus agréable et la plus importante à mes yeux serait que vous eussiez la bonté de me fournir une autre occasion de me rendre utile. J'ai assez d'usage et de connaissance des affaires des Indes pour espérer de vous contenter dans cette partie, et j'ose vous supplier, Monseigneur de vouloir bien m'y employer.

C'est à vous à décider si vous jugez que mon séjour à Madagascar, les peines, les fatigues que j'y ai essuyées, la conduite que ma famille a tenue en abandonnant le soin de nos biens à l'Isle de France pour venir m'aider et me soulager dans la vie triste et laborieuse que je menais, méritent quelque récompense. En ce cas, s'il vous plait de m'accorder une pension, daignez, Monseigneur, la rendre réversible à ma femme. L'honneur d'une pareille distinction me la fait désirer sans aucun attrait au profit que j'en retirerais.

Cette lettre sera ma seule importunité. Je veux tout devoir à votre bonté, à votre équité et au témoignage que M. le Ch. Desroches veut bien vous rendre de moi. Il vous écrit d'une manière qui me touche sensiblement, et si je suis assez heureux pour recevoir de vous des marques de faveur et de protection, je veux les devoir à l'intérêt qu'il a la bonté d'y prendre.

Je suis avec un profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Modave

* * *